

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD : Mardi 18 août 2026

Malgré les objections soulevées concernant plusieurs articles de l'ordre du jour lors de la 17e Réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD), plusieurs volets de négociation ont été lancés dès le deuxième jour. L'ouverture du Comité de la science et de la technologie (CST) a donné lieu à des discussions préliminaires sur l'interface entre science, politique et partage des connaissances, avant d'aborder le fonctionnement futur de l'Interface science-politique (ISP). Le Comité chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) a abordé les questions du renforcement des capacités et des relations avec les mécanismes financiers. Le Groupe de contact de la Grande commission (GC) a poursuivi ses discussions sur la sécheresse, et les Groupes de contact du CRIC et du CST se sont réunis dans la soirée. Les consultations se sont également poursuivies sur les points de l'ordre du jour « bloqués ».

Comité de la science et de la technologie

Le Président du CST, Nicholas Webb, a ouvert la séance du matin. La Secrétaire exécutive de la CNULCD, Yasmine Fouad, a souligné l'importance de renforcer l'Interface science-politique (ISP) et de mettre en place un cadre institutionnel permettant à celle-ci de servir les Parties de manière plus réactive. Elle a en outre appelé à renforcer les rapports en s'appuyant sur des données scientifiques et des connaissances plus solides, pouvant être efficacement transposées dans le processus décisionnel.

L'Égypte, au nom du GROUPE AFRICAÎN, a souligné que la science devait s'enrichir des savoirs autochtones et locaux afin de renforcer l'adaptation et de soutenir l'élaboration de solutions adaptées au contexte local.

L'Indonésie, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a souligné que le nouveau cadre stratégique devait être inclusif, interdisciplinaire et adaptable aux différents contextes écologiques et socio-économiques.

La Moldavie, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a souligné que la mise en œuvre dépendait de la diffusion des connaissances scientifiques, appelant à une coopération renforcée avec les organismes scientifiques et les organisations internationales concernés.

L'Ouzbékistan, au nom de l'ASIE CENTRALE ET DE LA RUSSIE, a appelé à : un réexamen de l'ISP afin de s'assurer qu'elle réponde aux besoins des pays ; l'élaboration d'indicateurs régionaux de dégradation des terres ; et la création d'une plateforme de données ouvertes permettant de recouper les informations satellitaires avec les observations au sol.

Adoption de l'ordre du jour : Le Président du CST, M. Webb, a présenté l'ordre du jour provisoire ([ICCD/COP\(17\)/CST/1](http://iccd/cop17/cst/1)).

La FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est opposée à l'inclusion du Programme de travail de l'ISP (Point 2 de l'ordre du jour). Elle

s'est en outre opposée à la participation de l'expert ukrainien à l'ISP, mais s'est déclarée disposée à lever son objection à ce point de l'ordre du jour si l'expert russe était autorisé à participer au Groupe de travail intergouvernemental sur le Futur cadre stratégique (GTI-FCS).

L'UE et l'Australie ont fait part de leur soutien à l'ordre du jour provisoire. À la suite d'une proposition du Président Webb, les Parties ont adopté l'ordre du jour provisoire, à l'exception du Point 2, dans l'attente de consultations supplémentaires.

L'UKRAINE a souligné que les scientifiques indépendants de l'ISP sont sélectionnés par le Bureau à l'issue d'un appel à candidatures mondial ouvert, sur la base du mérite scientifique et de l'expertise en matière de politique scientifique. Elle a également noté que la nomination de l'expert russe au sein du GTI-FCS fait toujours l'objet de consultations régionales.

Élection du Bureau : Chay Asdak (Indonésie) a été élu Rapporteur du CST. Un Groupe de contact a été constitué, modéré par Joseph Noel (Grenade).

Interaction entre science, politique et partage des connaissances : Le Secrétariat a présenté le rapport ([ICCD/COP\(17\)/CST/2](http://iccd/cop17/cst/2)).

Lisa Hartmann, de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations unies, a présenté les grandes lignes du rapport, soulignant que l'aridité et la sécheresse constituent des risques systémiques qui nécessitent des approches holistiques et une action coordonnée.

La Vice-présidente du CST, Michelle Alvarez, a noté que les instruments de planification existants fournissent aux responsables nationaux de la planification des points d'entrée, tandis que le rapport aide à traduire la science en outils pratiques.

Andrea Toreti, membre de l'ISP, a évoqué les défis complexes posés par l'aridité et la sécheresse, et a mis en avant différentes manières dont l'innovation scientifique et les connaissances peuvent aider à comprendre comment les risques et les impacts se propagent du niveau local aux niveaux régional et mondial.

Marcella D'Souza, Directrice du Centre d'études sur la résilience du Watershed Organization Trust, a souligné l'importance des approches ascendantes pour développer des synergies. Elle a insisté sur la nécessité d'allier les connaissances scientifiques et traditionnelles afin de donner aux communautés les moyens d'agir.

L'ARGENTINE a déclaré que les activités proposées devaient respecter la souveraineté, les circonstances et les capacités nationales.

Le KENYA, l'ARGENTINE et le BANGLADESH ont fait le point sur les efforts nationaux et les plans d'action en matière de gestion de la sécheresse et ont appelé à un soutien pour renforcer les capacités et les institutions nationales.

Le LESOTHO et l'UE ont appelé à tirer parti des synergies et à veiller à ce que les efforts se renforcent mutuellement. Le KENYA a demandé un soutien pour harmoniser les orientations techniques, le renforcement des capacités et l'accès au financement. Le

SURINAME a souligné que l'aridité et la sécheresse sont liées à la dégradation des sols, à la sécurité de l'eau, à la biodiversité, au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe, et peuvent constituer des points d'entrée pour une action intégrée.

La CHINE a appelé à accélérer l'adoption de variétés de cultures résistantes à la sécheresse et de technologies non conventionnelles d'utilisation de l'eau. Elle a également souligné la nécessité de mobiliser des financements prévisibles et accessibles pour les pays en développement.

La MONGOLIE, l'ALGÉRIE, la SUISSE, l'UE et le MEXIQUE ont salué les orientations du rapport concernant l'aridité et la sécheresse. L'UE a en outre appelé à promouvoir l'agroforesterie, l'agroécologie et les technologies innovantes pour les systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse et les techniques agricoles résilientes.

La MONGOLIE, le ZIMBABWE, le SÉNÉGAL et d'autres ont souligné que ces orientations devaient s'accompagner d'un financement accessible, de technologies et d'un renforcement des capacités, le BRÉSIL précisant que les recommandations devaient être réalistes. L'URUGUAY a insisté sur le fait qu'un accès équitable et en temps opportun aux données était essentiel à une mise en œuvre efficace. Le SOUDAN a appelé à un financement ciblé pour soutenir les pays confrontés à des conflits et à des crises humanitaires.

Le NIGER a fait remarquer que le rapport devrait mettre davantage en évidence les impacts de l'aridité et de la sécheresse en Afrique et a évoqué les liens entre la lutte contre la dégradation des sols, l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

DJIBOUTI a insisté sur la nécessité de passer d'approches réactives à des approches proactives fondées sur la résilience, la prévention et l'anticipation, en renforçant les systèmes d'alerte précoce et en s'attaquant aux questions de gestion de l'eau et des sols.

Partage des connaissances, transfert de technologies et innovation : Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/CST/3](#)).

GRENADE a souligné le potentiel de la numérisation et de l'Intelligence Artificielle (IA) pour faciliter le partage des connaissances et le transfert de technologies, mais a mis en garde contre le risque que l'IA ne creuse involontairement les inégalités existantes. Elle a exhorté le Secrétariat à rester attentif à l'aggravation de la fracture numérique et, aux côtés de la MONGOLIE et de l'ALGÉRIE, a appelé à une utilisation responsable et équitable de l'IA.

Le BRÉSIL a suggéré d'intégrer les technologies sociales dans les projets de décision et a souligné le rôle que jouent les solutions adaptées au contexte local dans la Gestion durable des terres (GDT). La CHINE a déclaré qu'il fallait s'efforcer de faciliter le partage et l'application des données de télédétection, ainsi que de promouvoir l'apprentissage automatique dans les régions prioritaires.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a proposé la création de centres d'excellence internationaux et interrégionaux dont les fonctions dépendraient des capacités et des connaissances spécifiques des pays et des institutions.

L'UE a encouragé l'amélioration continue d'outils clés tels que la « Drought Toolbox » (Dispositif d'outils sur la sécheresse), s'est félicitée de la collaboration continue entre le Secrétariat et la « World Overview of Conservation Approaches and Technologies » ou Panorama mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT), et a souligné l'importance des connaissances techniques spécifiques à chaque région.

Le MAROC a déclaré que le renforcement de l'ISP dépendait du développement de solutions de connaissances accessibles et adaptées aux réalités locales. Soulignant les dimensions locales du partage des connaissances, le JAPON et le CAMBODGE ont noté l'importance de faire le lien entre les savoirs autochtones et locaux et les informations scientifiques. Les FIDJI et l'AFRIQUE DU

SUD ont appelé à un flux de connaissances bidirectionnel entre les pays développés et les pays en développement. La SOCIÉTÉ CIVILE a insisté sur la participation locale à la production, au partage et à l'utilisation de l'information.

L'AFRIQUE DU SUD a préconisé des solutions adaptées au contexte local, un renforcement des échanges de connaissances Sud-Sud et le passage du partage des connaissances à leur appropriation. L'ARGENTINE a fait remarquer que l'utilisation de plateformes de données mondiales pour l'analyse nationale nécessite une validation politique. La SUISSE a encouragé les Parties à contribuer au fonds commun de la WOCAT afin de soutenir ses activités. La SOCIÉTÉ CIVILE a averti que les technologies numériques et l'IA devaient compléter les connaissances communautaires, et non les remplacer.

Fonctionnement futur de l'ISP : Le Secrétariat a présenté les documents ([ICCD/COP\(17\)/CST/5](#) et [ICCD/COP\(17\)/CST/INF.2](#)).

Le BRÉSIL a souligné que : les délais pour la quatrième édition du « Global Land Outlook » devraient être alignés sur les procédures d'élaboration des rapports phares ; le choix des sujets des rapports phares et des thèmes du Programme de travail de l'ISP devrait rester une décision de fond des Parties ; et les modifications futures des procédures devraient être approuvées par les Parties et non modifiées par le Bureau.

L'ARGENTINE a insisté sur la nécessité d'une plus grande représentation régionale des scientifiques et a suggéré la création de pôles régionaux susceptibles de favoriser une participation équitable. Le MAROC a insisté sur la nécessité de prendre en compte les besoins et les priorités des Parties issues d'États arides et semi-arides.

L'UE s'est félicitée de la création de l'ISP en tant qu'organe permanent et a salué la transparence du processus de sélection. Elle a salué les efforts visant à renforcer la collaboration avec les organismes scientifiques intergouvernementaux et a encouragé la mise en place de synergies dans des domaines d'intérêt commun susceptibles de déboucher sur des évaluations et des rapports conjoints.

La SUISSE a exprimé son soutien au renforcement de l'ISP, mais a demandé : si différentes modalités pour une unité d'appui technique avaient été étudiées ; un complément d'informations sur l'accès à un financement continu et suffisant ; et s'il existait d'autres options au-delà des rapports phares comme principal résultat de l'ISP.

Le ZIMBABWE a appelé à une plus grande participation des scientifiques africains à l'ISP, ainsi qu'à des liens plus étroits entre l'ISP et les universités africaines. La SOCIÉTÉ CIVILE a déclaré que le succès futur de l'ISP dépendra de son caractère inclusif, transparent, accessible, interdisciplinaire et réactif.

Comité chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention

Développement et promotion d'activités visant le renforcement ciblé des capacités : Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/CRIC\(24\)/3](#)) dans la matinée.

Wagaki Wischniewski, de l'Initiative mondiale sur les terres du Groupe des 20 (G20-IMT), a décrit : la formation des parlementaires à l'élaboration de politiques de restauration durable des terres ; le soutien aux start-ups dirigées par des jeunes ; le développement de plateformes technologiques pour aider les gouvernements dans le suivi et l'établissement de rapports ; et la sensibilisation du public.

Murale Thummarukudy, du G20-IMT, a souligné le décalage entre les engagements en matière de restauration des terres et le vivier mondial d'experts disponibles. Il a évoqué la collaboration avec les universités visant à intégrer la restauration des terres dans leurs programmes d'études, l'élaboration de cours en ligne et l'utilisation de l'IA. Il a toutefois souligné que l'IA et les centres de données accentuent la pression sur les terres, notamment par

le biais de la production d'énergie et de l'exploitation minière de minéraux critiques.

Daniel Tsegai, du Secrétariat de la CNULCD, a attiré l'attention sur les « Communautés d'apprentissage et de pratique » (CAP) pour la gestion de la sécheresse. Il a souligné que les CAP sont des réseaux de collaboration mondiaux et régionaux qui rassemblent plus de 560 experts et favorisent l'échange de connaissances.

Catherine Mutambirwa, du Mécanisme mondial (MM), a décrit comment celui-ci soutient les pays, notamment par le renforcement des capacités en matière de solutions fondées sur la nature, le financement de l'initiative de la Grande Muraille verte d'Afrique australe et la mise à profit des opportunités d'investissement vert pour les jeunes entrepreneurs de la région du Sahel.

Au cours de la discussion qui a suivi, de nombreuses Parties ont appelé à une approche axée sur la demande qui tienne compte des priorités nationales, ainsi qu'à des ressources financières et techniques adéquates et prévisibles.

La CHINE a présenté les centres régionaux et les plateformes de coopération destinés au partage des données de télédétection. Elle a appelé à davantage d'orientations et d'assistance technique concernant les systèmes de suivi et la conversion des indicateurs. Le MONTÉNÉGRO a encouragé le Secrétariat du Mécanisme mondial, les institutions financières et les partenaires à mobiliser des financements spécifiques pour les CAP afin de garantir leur impact à long terme et leur mise à l'échelle.

L'UE a appelé à la mise en place d'un processus et d'un calendrier clairs pour la création de centres régionaux de renforcement des capacités, incluant les enseignements tirés, les options concernant les modalités et une proposition claire devant être adoptée lors de la COP 18.

Les PHILIPPINES ont décrit leur approche du renforcement des capacités, qui commence dès le plus jeune âge par un programme visant à sensibiliser les élèves à la santé des sols et à leur gestion responsable. La GUYANE a souligné le manque de financement à long terme dans sa région, appelant à des investissements dans la connectivité et l'alphabétisation numérique adaptés aux réalités des Petits États insulaires en développement (PEID).

La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a déclaré que le renforcement des capacités nécessitait une coordination intersectorielle afin de faciliter l'accès au financement, au transfert de technologies et à l'échange de connaissances. Le MONTÉNÉGRO, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, la MOLDAVIE et les ÎLES COOK ont tous salué l'Académie des jeunes négociateurs et son programme « Land Youth Negotiator ».

Le BRÉSIL s'est déclaré favorable au déblocage des postes au Secrétariat afin de permettre de remplir son mandat de renforcement des capacités et, avec l'OUGANDA, a appelé à une coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire. Le SOUDAN s'est prononcé en faveur du renforcement : des institutions nationales ; des systèmes de suivi et des systèmes d'information ; des capacités des communautés locales, des agriculteurs et des éleveurs à adopter des pratiques de Gestion durable des terres (GDT) ; ainsi que les capacités nationales de mise en œuvre et d'établissement de rapports. L'OUGANDA a déclaré que le renforcement des capacités devait être considéré comme un investissement.

Attirant l'attention sur l'Initiative d'Ankara, la TURQUIE a présenté ses contributions au renforcement des capacités des pays du nord de la Méditerranée en matière de dégradation des terres, de sécheresse et de GDT. Le SURINAME a mis l'accent sur la poursuite du soutien au renforcement des capacités dans les domaines des rapports nationaux, de l'information géospatiale, des technologies d'observation de la Terre, du suivi de la dégradation des terres et des systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse.

L'AFRIQUE DU SUD, avec KIRIBATI, a mis en avant les opportunités offertes par les approches informelles de

renforcement des capacités. HAÏTI a souligné la nécessité de renforcer les capacités techniques locales. Le ZIMBABWE s'est déclaré favorable à une approche pilotée par les pays qui autonomisent les femmes et les jeunes, et favorise la coopération Sud-Sud.

Attirant l'attention sur la [résolution](#) récemment adoptée concernant la conservation et la gestion durable des pâturages et du pastoralisme, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a mis en garde contre la création d'un paysage technologique « à deux vitesses ». Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE) a souligné que le renforcement des capacités doit : réduire la fracture numérique ; reconnaître la valeur des pôles de soutien régionaux et des CAP ; apporter un soutien concret sur le terrain ; et s'aligner sur le Cadre stratégique pour l'après-2030.

DJIBOUTI a recommandé, *entre autres*, l'élaboration de plans d'action nationaux sur la sécheresse et les pâturages, ainsi que la formation des jeunes à l'utilisation de l'IA afin d'éviter toute fracture numérique.

Le PANAMA a souligné l'importance du renforcement des capacités afin que les pays puissent générer et utiliser leurs propres données. L'INDONÉSIE a noté la nécessité d'une formation au niveau communautaire et local. Les ÎLES SALOMON ont indiqué qu'elles devaient renforcer les capacités humaines pour améliorer les pratiques de Gestion durable des terres (GDT).

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé les Parties, *entre autres*, à : élaborer une stratégie de renforcement des capacités centrée sur l'être humain et à donner la priorité à l'innovation communautaire ; reconnaître les savoirs et pratiques autochtones et communautaires comme des atouts scientifiques ; investir dans la jeunesse en tant que leaders de la restauration des terres ; et renforcer les réseaux régionaux de connaissances.

Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT a présenté un nouveau projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en collaboration avec la WOCAT, qui renforcera les capacités nationales à planifier, suivre et rendre compte de la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) en s'appuyant sur des connaissances pratiques coproduites.

Obtention d'investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers : Rapport du FEM sur le financement des programmes et projets relatifs à la DDTS : Ulrich Apel, du FEM, a présenté le rapport ([ICCD/CRIC\(24\)/INF.1](#)) sur les activités menées dans le cadre du domaine d'intervention du FEM consacré à la dégradation des terres.

L'UE a salué les engagements initiaux de 3,9 milliards de dollars pour la FEM-9, en notant qu'ils sont inférieurs de 27 % à ceux de la FEM-8, et a souligné la nécessité de faire appel à de nouveaux donateurs et à des donateurs non traditionnels. Elle s'est félicitée de l'adoption de la nouvelle stratégie d'adaptation au changement climatique dans le cadre du Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et du Fonds spécial pour le changement climatique, et a appelé à identifier et à réduire les subventions néfastes qui contribuent à la DDTS.

Compte tenu de la réduction des ressources financières allouées à la FEM-9 et le déficit de financement annuel de 278 milliards de dollars, le BRÉSIL, soutenu par l'AFRIQUE DU SUD, a souligné que les pays développés devaient mobiliser des ressources nouvelles et supplémentaires, notamment des subventions et des prêts concessionnels.

La SYRIE a demandé la levée des sanctions internationales afin de pouvoir accéder à des ressources financières pour lutter contre la DDTS. L'Australie a souligné l'importance de mobiliser les investissements privés et s'est félicitée de l'attention accrue accordée à la résilience face à la sécheresse dans le cadre du FEM-9.

ANTIGUA-ET-BARBUDA a souligné la nécessité d'une GDT solide, ajoutant que les PEID ont besoin d'approches qui tiennent compte de leurs ressources limitées et renforcent leur résilience. L'UICN a rappelé aux Parties qu'elle est une agence d'exécution du FEM et a décrit deux projets de restauration des terres auxquels elle participe. Le PNUE a présenté son soutien aux Parties à la CNULCD dans le cadre du processus de rapport national de 2026.

La TURQUIE a noté que le développement d'outils d'évaluation à haute résolution est important pour renforcer les capacités de manière durable, et a expliqué comment les projets soutenus par le FEM ont contribué à transposer les objectifs de NDT au niveau du terrain. L'INDONÉSIE a remercié le FEM pour son soutien à la restauration des mangroves.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a déclaré que le financement du FEM devrait être plus accessible et soutenir la restauration des terres conformément aux priorités nationales. Les PHILIPPINES ont appelé à un soutien accru pour l'intensification des programmes locaux de Gestion durable des terres (GDT) et des investissements visant à pérenniser les pratiques efficaces.

La SOCIÉTÉ CIVILE et les PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé à un financement à long terme et flexible pour les projets menés par les communautés, y compris l'agriculture durable. Ils ont ajouté que les finances publiques ne devraient pas soutenir des activités conduisant à la dégradation des terres, et que les financements privés devraient respecter les droits de l'homme.

Rapport du Mécanisme mondial sur les progrès réalisés dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Convention : Dans un message vidéo, Louise Baker, Directrice générale du Mécanisme mondial, a présenté le rapport ([ICCD/CRIC\(24\)/2](#)). Elle a déclaré que le tableau qui se dessine est celui d'une ambition croissante face à un déficit de financement, soulignant que la demande croissante dépasse les ressources disponibles.

Lors de la table ronde, Osama Ibrahim Faqeeha, d'Arabie saoudite, a évoqué le Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse, soulignant que 600 millions de petits agriculteurs, qui produisent 30 % de la production agricole mondiale, ne disposent pas d'outils financiers suffisants.

Ki-Hyung Park, du Service forestier coréen, a décrit les partenariats « Greening Drylands », (Reverdir les terres arides) soulignant qu'ils doivent : passer des projets pilotes à des investissements à grande échelle ; impliquer davantage les instituts de recherche et le secteur privé ; renforcer les capacités institutionnelles ; et démontrer l'efficacité des financements privés.

Oyun Sanjaasuren, du Fonds vert pour le climat, a mis en avant les approches adoptées pour parvenir à un changement systémique : créer des environnements propices aux investissements ; soutenir l'innovation à un stade précoce ; réduire les risques liés aux investissements ; et renforcer les institutions financières nationales.

Concernant l'augmentation des investissements pour lutter contre la dégradation des terres, Victoria Crawford, du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, a mis en avant trois obstacles : des politiques incohérentes et complexes ; des incitations financières mal alignées ; et des systèmes de mesure et de responsabilité qui ne parviennent pas à rendre compte de l'ensemble des impacts en matière de durabilité.

Al-Hamndou Dorsouma, de la Banque africaine de développement, a souligné comment sa coopération avec le Mécanisme mondial (MM) l'avait aidé à passer de priorités fragmentées à des programmes prêts à être financés, capables d'attirer des financements innovants.

Valentin Aich, de l'Organisation météorologique mondiale, a décrit l'approche reposant sur trois piliers du Programme de gestion intégrée de la sécheresse : la surveillance et l'alerte précoce, l'évaluation des impacts, ainsi que la préparation et la réponse en matière d'atténuation des risques.

Le Secrétariat du Mécanisme mondial a reconnu la nécessité urgente de combler le déficit de financement en faveur des terres dénudées et de la résilience face à la sécheresse grâce à des approches nouvelles et innovantes de mobilisation des ressources.

Groupes de contact

Grande commission : Le Groupe de contact de la GC sur toutes les autres questions a poursuivi ses discussions sur la sécheresse. Le modérateur a exhorté les Parties à exprimer leurs attentes concernant la décision sur la sécheresse, ainsi que les principaux éléments qu'elles souhaiteraient voir figurer dans le projet de résolution. Les délégués ont examiné le texte en annexe ([ICCD/COP\(16\)/24/Add.1](#)), en mettant en évidence les idées et principes importants ainsi que les principaux désaccords. Le Groupe a convenu de charger le modérateur et le Secrétariat de rédiger un nouveau texte qui regroupe les points d'accord et propose des options là où des désaccords ont été identifiés.

Comité de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention : Le groupe de contact du CRIC s'est réuni dans la soirée et a entamé les discussions sur le renforcement des capacités. Les Parties ont examiné plusieurs paragraphes nouvellement proposés, ce qui a donné lieu à des échanges sur la question de savoir s'ils allaient au-delà de l'objet principal de la Convention, ainsi que sur l'intérêt de mentionner explicitement des éléments et initiatives spécifiques.

Comité de la Science et de la Technologie : Le Groupe de contact du CST s'est réuni dans la soirée pour examiner un projet de texte sur les synergies entre les Conventions de Rio et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Une Partie a demandé de supprimer les références explicites aux Conventions de Rio et au Cadre de Sendai, et de les remplacer par « Organisations multilatérales ».

Dans les couloirs

Les objections aux points de l'ordre du jour risquent non seulement de retarder les négociations, mais surtout d'entraver les progrès sur des questions importantes pour certains pays. Cependant, il est toujours possible de progresser sur des points supposés controversés en s'appuyant sur ce qui a été convenu lors de réunions précédentes. Ce fut le cas au sein du CST, où le point de l'ordre du jour consacré aux synergies avec d'autres conventions et organisations internationales, auquel les États-Unis s'étaient opposés lors de la séance plénière d'ouverture de la COP, a tout de même été débattu.

Un rapport de synthèse présenté par le Secrétariat sur les orientations techniques visant à soutenir la planification et l'adaptation face à l'aridité et à la sécheresse dans l'ensemble des Conventions de Rio et du Cadre de Sendai a mis en évidence, par exemple, les fondements juridiques, politiques et techniques déjà en place pour soutenir les synergies entre la Convention sur la Gestion durable des terres (GDT) et les Plans nationaux d'adaptation au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). « Même si certaines Parties tentent de bloquer les discussions sur les synergies, les travaux sont déjà en cours », a observé un délégué. L'identification de synergies peut contribuer à soutenir des objectifs communs et à remédier aux chevauchements, tels que l'adaptation à la sécheresse et au changement climatique. « Le cloisonnement des travaux entre les différentes conventions réduit en réalité l'efficacité de toutes ces conventions », a ironisé un observateur. Si les contestations autour des points à l'ordre du jour risquent de jeter un voile d'incertitude sur la COP 17, les participants ont trouvé un certain réconfort dans les décisions antérieures qui permettent de poursuivre les discussions sur les questions au cœur de la Convention.